SPENCER-CAVALIERE, NANCY

Université de l'Alberta L. Tink, K. Van Dornick Subvention Savoir 2014

Inclusion dans le(s) champ(s) des rêves?

Résumé du projet

Ce projet avait pour objectif d'explorer les questions entourant les sports destinés uniquement aux personnes handicapées afin de déterminer si de tels programmes sportifs renforcent ou non l'inégalité (Fay et Wolff, 2009). Les objectifs du projet étaient les suivants: (1) déterminer les avantages et les désavantages de la participation à des programmes d'entraînement séparés destinés uniquement aux athlètes handicapés qui sont offerts dans des cadres différents; (2) comprendre comment la nature de ces programmes et les cadres dans lesquels sont offerts ces programmes éclairent les concepts d'invalidité et d'inclusion chez les participants; (3) contribuer aux connaissances sur les politiques et pratiques sportives plus inclusives. Les conclusions tirées des résultats de cette étude mettent en lumière la valeur des programmes d'entraînement destinés uniquement aux athlètes handicapés et l'importance du choix légitime et de l'accès à d'autres cadres sportifs (programmes intégrés ou séparés) qui sont perçus comme étant inclusifs. Essentiellement, ces constatations remettent en question la notion que les programmes de sport séparés devraient être un point de départ vers des programmes de sport intégrés. De plus, on peut voir les programmes de sport séparés comme étant inclusifs. Les constatations remettent en question la vision hiérarchique de l'inclusion et du développement de l'athlète. Il nous faut reconnaître et valoriser les divers parcours sportifs.

Méthodes de recherche

Les travaux de recherche ont compris une étude de cas appuyée d'une description interprétative comprenant des participants à deux programmes de formation pour athlètes handicapés. La description interprétative est une méthode utilisée pour traiter d'une question pratique et comprendre les tendances et les relations au sein d'un phénomène (Thorne, 2016). Les programmes d'entraînement ont été donnés par l'intermédiaire d'un centre spécialisé en invalidité et en activité physique. Les participants aux deux programmes ont pratiqué un éventail de sports (para-athlétisme, natation, hockey sur luge, goalball, courses en canot dragon) et ont été appuyés par des entraîneurs et des formateurs qui avaient des connaissances précises en matière d'invalidité et de parasport. Cependant, un des programmes, qui portait sur les athlètes en développement, était donné au centre dans un environnement d'activités isolé regroupant uniquement des athlètes handicapés. L'autre programme, qui était axé sur les athlètes de haut niveau, était donné dans un environnement intégré où s'entraînaient aussi des athlètes ne pratiquant pas de parasports. La collecte de données s'est faite au moyen d'observations des participants, de notes prises sur le terrain, et de la tenue de journaux de réflexions sur une période de plusieurs mois dans les deux milieux d'entraînement. Des entrevues semi-structurées ont ensuite été réalisées auprès des participants, suivies de prises de notes réflectives. Les entrevues ont été transcrites. Les questions suivantes ont guidé l'analyse : « Qu'est-ce qui se passe ici? » et « Qu'est-ce que j'apprends sur ce sujet?" (Thorne, Kirkham et MacDonald-Emes, 1997, p. 174).

Résultats de recherche

Les principales conclusions mettent en évidence les occasions qui ont été offertes aux athlètes en raison de la nature des programmes d'entraînement et des cadres dans lesquels ont eu lieu ces programmes. Même si l'étude a relevé certains désavantages des programmes, la grande majorité des athlètes des deux programmes ont fait ressortir comment les programmes et les cadres d'entraînement ont répondu à leurs besoins et leur ont permis d'avoir une opinion positive d'eux-mêmes, en plus de créer un sentiment de communauté. Les résultats ont été saisis selon trois thèmes. Le premier thème, l'accès légitime, a été énoncé au sein du cadre séparé en tant qu'environnement sécuritaire comprenant de l'équipement accessible et un personnel informé, ce qui a permis une plus grande indépendance. De cette façon, le programme séparé a éliminé les obstacles que les participants rencontrent couramment dans d'autres cadres, ce qui a aidé les athlètes à se concentrer sur l'entraînement. Au sein du programme intégré, l'accès légitime s'est traduit par de solides programmes d'entraînement intense ainsi que par des entraîneurs chevronnés, ce qui a fourni la capacité d'atteindre des objectifs d'entraînement de haut niveau. Au sein des deux contextes, le deuxième thème, la (re)découverte de l'athlète, a fait ressortir la lutte intérieure que ressentent les participants dans leur identification au rôle d'athlète. Dans le programme séparé, c'est l'encouragement des autres athlètes participant au programme, des formateurs et des entraîneurs qui a aidé les participants à se voir à titre d'athlètes et à avoir une plus grande confiance en eux-mêmes. Au sein du programme intégré, l'identité à titre d'athlète semble avoir été appuyée principalement par la nature de l'environnement intégré, lequel n'a pas réparti les athlètes selon leurs capacités, mais a plutôt regroupé tous les athlètes (avec ou sans handicap) selon leur engagement à pratiquer un sport de haut niveau. Cela semble avoir renforcé l'opinion positive des participants à titre d'athlètes. Les athlètes ont décrit le thème final, celui de la diversité au sein du cadre séparé, comme étant un système où leurs besoins individuels en tant qu'athlètes handicapés étaient comblés et qui valorisait leurs différences plutôt que de faire ressortir leur handicap. Le programme intégré a été décrit comme étant un cadre humanisant où les stéréotypes sur l'invalidité et le rendement sportif pouvaient être remis en question. Dans les deux cadres, les athlètes ont affirmé avoir ressenti un sentiment intense d'inclusion et de valeur personnelle. À la lumière de ces résultats, il semble que divers cadres sportifs, tant les cadres séparés que les cadres inclusifs, peuvent répondre aux besoins individuels des athlètes et être appréciés de ceux-ci puisqu'ils appuient leur développement et valorisent leurs différences. Ces résultats remettent en question la notion que les programmes et environnements séparés perpétuent inévitablement l'inégalité. Parallèlement, la nature contextuelle de ces programmes et les antécédents de séparation forcée et de marginalisation des personnes handicapées doivent demeurer au cœur des recommandations futures sur les parcours possibles par l'intermédiaire du sport et des tentatives d'uniformiser les règles du jeu.

Répercussions sur les politiques

En ce qui a trait à la participation des personnes handicapées, la Politique canadienne du sport (PCS). met fortement l'accent sur les valeurs d'inclusion et d'accessibilité, comme l'indique le principe « Inclusif » : « Les programmes sportifs sont accessibles et équitables. Ils reflètent l'éventail des intérêts, des motivations, des objectifs et des habiletés des participants ainsi que la diversité de la société canadienne » (p. 2). Les résultats de cette recherche renforcent l'importance de cette politique, mais offrent aussi des suggestions pour accroître l'interprétation des moyens par lesquels les programmes sportifs peuvent être équitables et déterminer comment cet objectif peut être réalisé. Lorsque l'on offre des programmes et des milieux d'entraînement diversifiés (p. ex. séparation, intégration, intégration inversée), les participants sont en mesure de faire un choix. L'opposition à un modèle sportif qui est principalement axé sur l'intégration et qui est de nature hiérarchique permet d'accroître les possibilités de participation non seulement pour les

personnes handicapées, mais pour toutes les personnes. Les politiques et les pratiques qui valorisent divers parcours et cadres sportifs pourraient présenter de meilleures chances d'être inclusives. Une répartition équitable des ressources permettant d'appuyer ces divers parcours est tout aussi essentielle. Pareillement, il est important de veiller à ce qu'il y ait un éventail de possibilités valorisées — en fait, la présence d'un champ de rêves diversifié est essentielle.

Prochaines étapes

Les orientations futures comprennent : (1) l'actualisation du concept d'équité au sein des modèles sportifs qui tiennent compte de l'importance du choix et (2) la remise en question du système binaire de la séparation et de l'intégration au sein des politiques et des pratiques sportives. Une orientation essentielle de la recherche future comprend l'examen des programmes sportifs actuels de manière à cerner les pratiques spécifiques qui mènent à l'inclusion, qui appuient le choix et qui offrent une diversité.

Principaux intervenants et avantages

En plus d'organismes axés sur un handicap et du Comité paralympique canadien, les organismes provinciaux suivants qui mettent l'accent sur le parasport pourraient tirer profit des résultats. Tout aussi important, les organismes qui appuient le sport, du niveau du sport de loisirs au plus haut niveau du sport, devraient également être inclus.

Exemples d'organismes possibles : Paralympic Sports Association, ParaSport Ontario, Sport Nova Scotia, Saskatchewan Sport, SportAbility BC, Sport Manitoba, ParaSport and Recreation PEI, ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de Terre-Neuve-et-Labrador, Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap.